



CHSCT extraordinaire du 9 juillet 2015

*Comité d'hygiène, de sécurité et des
Conditions de Travail*



web

Objet de ce CHSCT demandé par la CFDT : conditions de travail des IBODE du « bloc urologie » Lapeyronnie.

C En préambule les mandatés CHSCT CGT ont souhaité faire une déclaration liminaire, jointe au verso, afin d'interpeller la Direction sur les problèmes d'effectifs présents sur le CHRU.

Deux agents du bloc sont venus témoigner de leurs conditions de travail. Diverses problématiques ont été abordées : horaires et charge de travail, arrivée de nouvelles activités, formation, robotique (sujet qui semble beaucoup préoccuper)...

H Beaucoup des points évoqués ce jour ont déjà été soulevés par les mandatés ou élus CGT dans les instances (CHSCT ou CTE) depuis l'annonce de la réorganisation du bloc Lapeyronnie qui, pour rappel, n'a toujours pas été présentée pour consultation ni en CHSCT ni en CTE.

Une des demandes des agents portait sur la possibilité donnée de récupération des astreintes au tiers du temps passé pour certaines activités, et non au quart du temps comme appliqué dans l'établissement. Réponse faite par la Direction : par soucis d'équité (!) cette mesure ne pourra être appliquée, au risque de mettre toute une organisation en péril ; l'argument financier est largement mis en avant.

S La plus grosse problématique semblant être l'activité « robotique », il a été proposé en séance de présenter aux agents dès la rentrée une organisation ne perturbant pas les équipes « uro ». En effet le Directeur Général et le Président s'engagent à inciter fortement le corps médical à respecter le projet initial à savoir : une intervention nécessitant le robot doit se pratiquer avec l'équipe rattachée à l'activité correspondante.

C Nous ne pouvons que constater, encore une fois, que ce projet n'a pas été anticipé et réfléchi à hauteur de son ambition. La logique financière ne doit pas être le moteur principal des réorganisations successives sans aucune prise en compte des conditions de travail et de leurs conséquences sur les salariés.

T Le vote a porté sur l'organisation de l'activité robotique, les mandatés CHSCT CGT se sont abstenus car 10 mois après l'ouverture du bloc ce problème ne devrait plus en être un.



CHSCT extraordinaire du 9 juillet 2015

Comité d'hygiène, de sécurité et des
Conditions de Travail



Déclaration liminaire CHSCT extraordinaire du jeudi 9 juillet 2015.

Nous ne pouvons que soutenir la demande de ce CHSCT extraordinaire en regrettant toutefois que seul le sujet des conditions de travail des IBODE « bloc urologie » soit abordé.

De manière générale, l'ensemble des personnels souffre de la chaleur excessive, et pour certains aucune mesure adaptée n'a été mise en place dans les services. Ci-après, vous trouverez les relevés de température effectués par notre organisation rien que sur le site d'ADV.

Ceci serait supportable si les conditions d'effectifs étaient en rapport avec la charge de travail.

Suite à tous les signalements recueillis et constatés, les mandatés CHSCT CGT tiennent à signaler lors de cette séance des situations préoccupantes sur de nombreux services sur l'ensemble des sites. Pour certains d'entre eux, les mandatés CHSCT CGT ont déjà interpellé Monsieur le président.

En médecine G Lapeyronie, cf. courrier du 23 juin, manque d'aides-soignants.

Courrier du 24 juin concernant l'utilisation de l'acide péracétique.

Médecine : situation de sous effectifs à la policlinique et en consultation de médecine interne urologie et néphrologie, cf courrier du 6 juillet.

Saint Eloi : médecine A et E et addictologie : problème d'effectif qui entraîne des fermetures de lits, dépannage par heures supplémentaires et recours à l'intérim.

Stérilisation : agents exténués physiquement et psychologiquement, travail multitâches.....

La Colombière : unités démunies d'effectifs, mettant en danger les personnels présents ; toutes catégories confondues.

ADV : USIC : absentéisme important depuis le mois d'avril majoré avant l'été. Cardio pneumo : aussi de gros problèmes d'effectifs, surtout en pneumo B.

Gériatrie : des conditions et une charge de travail inacceptables et en augmentation suite aux températures présentes dans notre région.

Bellevue : Sous effectifs constaté, repos non respectés.

Cette liste est bien entendu non exhaustive, ces problématiques risquent d'être récurrentes durant toute la période des congés annuels.

En souhaitant que des évènements climatiques majeurs ne viennent perturber une organisation de travail plus que précaire.

Relevés de température effectués le 6 juillet 2015 sur le site d'ADV

Passerelle ADV Lapeyronie : 14h00 : 38° à l'ombre.

Rue Médicale : 14h20 : 34°.

Hall d'entrée ADV (Accueil) : 14h30 : 32°.

Salle d'attente (familles de patients) SAR D/Bloc CTCV

14h45 : 45° (sous la verrière).

40° (à l'ombre dans la salle d'attente).

Lingerie : 31° (bureau) ; 30° (linge propre) ;

Local des brancardiers

03/07/2015	12h00	14h00	16h00	18h00
	30°	33,3°	29,1°	29,7°
05/07/2015	29,6°			

CHRU de Montpellier
CENTRE ADMINISTRATIF ANDRÉ BENECH
191, avenue Doyen Gaston Giraud - 34295 Montpellier Cedex 5 - Télécopie : 04 67 33 67 73
Site Internet : www.chu-montpellier.fr

Syndicat C.G.T. de site C.H.U. de Montpellier Pavillon 42, hôpital La Colombière Secrétariat Général: 3 7164.
ADV-Euroméd: 3 5842 Lapeyronie-Bénéch: 3 8129 St-Eloi-GDC-Crèche: 3 7378 Colombière-Balmes-Bellevue-IFE: 3 9654

Site Web : cgtchumontpellier.reference-syndicale.fr Facebook : [Cgt Chu Montpellier](https://www.facebook.com/CgtChuMontpellier) Mail : syndicat-cgt@chu-montpellier.fr